

LA JARNE



n°11

novembre 2012

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

■ Edito.....	p. 2
■ Actualité municipale.....	p. 3 à 5
■ Vie Jarnaise.....	p. 6
■ Vie Associative.....	p. 7 à 11

■ Jeunesse.....	p. 12 à 14
■ Information.....	p. 14 à 15
■ Histoire et Patrimoine.....	p. 16

www.lajarne.fr

Editorial



Chères jarnaises, Chers jarnais,

Il pleut sur La Jarne, cette fois ça y est, l'automne est bien là. Pour autant les activités ne cessent pas, elles changent et se diversifient. Ces derniers mois écoulés, de nombreuses actions ont été menées à bien par l'équipe de la mairie que je remercie vivement : les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux et tout le personnel communal. Je vous fais part ici, des plus importantes.

• NOTRE POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE EST SUR LES RAILS ET JE CROIS POUVOIR PARLER DE SUCCÈS :

- Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est reparti avec une nouvelle responsable. Nous souhaitons un franc succès à la nouvelle animatrice/puéricultrice Olivia Milliot et de la réussite à Anne Sausseureau qui nous quitte suite à une promotion.

- Le périscolaire tourne à plein régime.

- Notre nouveau « local jeunes » (salle des 4 Chevaliers) accueille une vingtaine de jeunes de 12 à 16 ans et Tony notre animateur gère parfaitement ce groupe de filles et de garçons.

- Le centre de loisirs fonctionne depuis la rentrée dans les locaux de l'école, auparavant les enfants devaient aller à Angoulins. Satisfaction, là aussi, et même au-delà des prévisions car nous avons une liste d'attente.

- Comme dit la formule : « une politique pour les jeunes, ça n'a pas de prix, mais cela a un coût ». Ces différentes actions mises en place nous ont demandé un investissement de plus de 100 000 €.

- Dernier maillon de ce grand chantier : les tout-petits. Nous y travaillons et il se dégage une solution qui consisterait à installer une « maison de la petite enfance » dans les locaux de la mairie actuelle. En effet la mairie, devenue trop exiguë, passerait dans les bâtiments du presbytère (bâtiments qui aujourd'hui accueillent, entre autres, la Poste.)

• DOSSIER PRÉOCCUPANT :

Les points d'apport volontaires (on disait autrefois les bennes à verre et autres déchets). Les textes de loi ont évolué et pour respecter les recommandations du Grenelle II, il apparaît que, pour bien faire, il en faudrait 8 sur la commune et, à ce jour, nous n'en avons que 2. Tout le monde en veut, mais « pas près de chez moi ». Nous sommes donc à rechercher les meilleures implantations.

• LA RUE DES PLUVIERS DORÉS :

C'était « un gros morceau » car elle fait 700 mètres de long. L'entreprise qui a été retenue par la commission d'appel d'offres s'est montrée à la hauteur et le résultat satisfait tout le monde. 550 000 € ont été investis.

• LES ENCOMBRANTS :

Jusqu'à maintenant, tous les 1er mercredi du mois, nous collectons les objets ne rentrant pas dans un coffre de voiture. Nous transportons l'ensemble à Aytré chez Véolia et cela nous est facturé 150 € la tonne. Très bientôt ce service va s'arrêter car il faut désormais trier, dépolluer, etc... En d'autres termes on ne peut plus ramasser grand-chose !! Nous vous proposerons bientôt un autre service qui fonctionnera « à la demande » ; Une info sera faite le moment venu.

• LE PÔLE LOISIRS DE LA JARNE ET LE PLU

Aujourd'hui, le projet de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), outil pour remplacer notre Plan d'Occupation des Sols (POS), est soumis à enquête publique. Il entrera en application au début de l'année.

Il inclut une réflexion pour les 15 ans à venir sur les grandes orientations en matière d'urbanisation. On peut y trouver aussi une cartographie complète de toutes les parcelles, de nouveaux points de règlement, etc...

Il y est tenu compte de l'évolution souhaitée des activités autour du golf, du parc aventure, du château, du club hippique. N'hésitez pas à venir le consulter en mairie.

• VIE ASSOCIATIVE :

Nos associations se portent bien. J'assistais récemment à une réunion où toutes étaient conviées. Toutes ont répondu. L'équipe municipale a pu dialoguer, composer et être à l'écoute des Présidents. Si je vous parle de cette réunion, c'est pour avoir l'occasion de remercier tous les bénévoles qui, toute l'année, se dépensent sans compter pour nous distraire, nous cultiver et nous rendre la vie à La Jarne plus agréable encore.

Je souhaite à tous une très belle arrière saison et je vous dis à bientôt.

Votre Maire,
Guy Coursan

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédactrice en chef : Barbara de Montbron
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Mairie de la Jarne : mairie.lj@wanadoo.fr - BP n°1 rue de l'Eglise - 17220 LA JARNE

Création impression : Imprimerie Rochelaise le nouvel R.

05 46 34 30 05

Dépôt légal : 2057

Crédits photos : Mairie de La Jarne ; Photo de couverture : Xavier Léoty

Imprimé avec encres végétales
sur du papier issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-1240 dans le respect de la charte Imprim'vert



((Dernière tranche des travaux rue des Pluviers Dorés

Coulage de bordure, de béton désactivé, terrassement, remblaiement sont le quotidien des riverains de la dernière tranche rue des Pluviers Dorés. Les travaux ont débuté mi-septembre et vont durer encore quelques semaines, pour se terminer par les plantations réalisées par nos services techniques.

Deux années, et non trois comme initialement prévu, auront été nécessaires pour la rénovation de cette rue longue d'environ 700 m, offrant aux riverains parkings, espaces verts et convivialité avec la création de zone 30.

Eric Villette
Adjoint délégué à la Voirie



Réunion publique
«projet nouvelle
déchetterie»
jeudi 22 novembre
18h30 salle Mélusine

((Restructuration Bâtiments Communaux

Force est de constater qu'aujourd'hui, nos locaux de mairie et services techniques, construits en 1979, ne sont plus adaptés aux effectifs actuels.

En outre, vétustes et très insuffisants, ils ne répondent plus aux normes de confidentialité, de sécurité et d'accessibilité pour recevoir le public.

Depuis 2011 et avec l'aide de l'organisme départemental de Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE), la commission Bâtiments Communaux et certains élus ont mené une réflexion visant à réaménager très significativement le pôle mairie/ateliers municipaux.

Différentes hypothèses ont bien sûr été envisagées et étudiées lors de nombreuses réunions et discussions !

Le projet définitif retenu repose sur un transfert de la mairie actuelle dans un bâtiment communal existant en réaménageant l'ancien presbytère. Cette décision répond parfaitement à notre recherche ciblée de superficie plus importante dans un bâtiment de caractère architectural.

A terme et après travaux, 355m² de locaux administratifs offriront au public :

Un accueil avec un espace d'attente qui respecte la confidentialité,

La création de bureaux individuels pour le maire, les élus, le policier municipal et les agents administratifs présents à ce jour,

Une salle de repos/repos,

Une salle d'archives avec escalier sécurisé,

Des sanitaires et des accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Concernant les services techniques, il est prévu :

Un réaménagement et mises aux normes de sécurité des ateliers municipaux actuels,

L'aménagement de sanitaires et d'une salle repas/repos,

La construction d'une dépendance de 215m² pour stationnement véhicules et engins techniques et création d'une aire de stockage du matériel sécurisé.

Afin d'obtenir sur la globalité de ce projet, une étude de faisabilité technique et économique, nous avons fait appel à la Société d'Economie Mixte pour le Développement Aunis Saintonge (SEMDAS), précieux partenaire des collectivités locales pour tout ce qui concerne les études d'aménagement et de construction. Cela nous a permis également de préciser les besoins et d'établir un calendrier prévisionnel de l'opération.

Pour rester économes dans le fonctionnement à venir de ces locaux, une étude sur un chauffage approprié est en cours par le service énergie du Conseil Général.

Le 19 juin dernier, le conseil municipal a donc décidé :

D'engager, en tant que maître d'ouvrage, la réalisation de cette opération de réhabilitation de la mairie, des services techniques et la construction

d'un hangar pour un montant de 635000 € HT,

De solliciter les financements auprès de l'Europe, l'Etat, la Région et le département,

De confier le suivi de l'opération à un mandataire qui suivra le respect des délais et la bonne exécution des travaux.

A ce jour et après lancement de consultations, la SEMDAS a été retenue comme mandataire et en sa présence la commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 18 octobre pour choisir l'architecte responsable de la maîtrise d'œuvre.

Alors, me direz-vous, quid du devenir des locaux de la mairie actuelle ? Nous avons par ce biais l'opportunité fabuleuse d'ouvrir rapidement une "Maison de la Petite Enfance" qui pourrait voir se regrouper : le relais d'assistantes maternelles, l'accueil parents /enfants et une structure de garde pour les tout-petits.

Une enquête de besoins est lancée auprès des familles concernées.

Le CAUE procède actuellement à une étude de faisabilité qui doit nous parvenir prochainement.

Nous aurons ainsi respecté et honoré nos engagements par une qualité du service public de proximité répondant ainsi, nous l'espérons, aux attentes des jarnais.

Olivier Molant
Adjoint délégué aux Finances,
Bâtiments Communaux
et Administration Générale



EFFACEMENT DE RESEAUX

Depuis plusieurs années, la commune a entrepris des travaux d'enfouissement des réseaux. Après le centre-bourg et la rue de Buzay, c'est le lotissement du Grand Clos qui va voir disparaître du paysage ses fils électriques, téléphone et éclairage public ; Il en sera de même pour les poteaux béton (ceux-ci seront broyés pour partir dans la filière de recyclage). Au total, c'est 86 200 euros investis pour la totalité des travaux qui se décomposent ainsi :

- 27 850 euros, à la charge de la commune, seront étalés sur 5 années.
- 58 350 euros seront financés par le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)

Les travaux débiteront d'ici la fin d'année pour finir début 2013.

Eric Villette
Adjoint délégué à la Voirie

((Gestion des «encombrants ménagers» et des «déchets électriques»

Les petites communes proposent un nouveau service d'enlèvement aux particuliers sur simple appel téléphonique. A compter du mois de janvier 2013, La Jarne adoptera cette formule qui comporte de nombreux avantages notamment économiques et environnementaux. Précisons qu'une commune paie une taxe (150,00 € la tonne*) les déchets qu'elle transporte dans les décharges alors que les particuliers peuvent le faire gratuitement.

Les encombrants ménagers, définition : déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères. La commune de La Jarne prend toutefois en charge les encombrants ne pouvant pas être transportés dans une voiture particulière. Il s'agit le plus souvent de déchets occasionnels, en particulier les biens d'équipement ménagers usagés (matelas, sommiers, meubles...).

Les déchets électriques, définition : appelés officiellement «déchets d'équipement électrique et électronique» (DEEE). Ce sont des détritissés issus des équipements fonctionnant grâce au courant électrique (sur le secteur ou avec des piles ou des batteries). Ce sont principalement des appareils ménagers, des jouets, du matériel informatique et des équipements image et son (téléviseurs, chaîne hi-fi, magnétoscope...) à priori en fin de vie. A noter qu'un DEEE peut être aussi un «encombrant» (ex. : un réfrigérateur).

Jusqu'à présent (en particulier le premier mercredi de chaque mois), il n'était pas rare de voir s'amonceler sur les trottoirs des objets hétéroclites de tailles diverses qui ne méritaient pas toujours le qualificatif d'encombrants. Dans tous les cas, nous préconisons désormais aux Jarnais de procéder par eux-mêmes, si possible, à l'enlèvement de leurs déchets encombrants et/ou électriques vers les déchetteries.

N'oubliez pas qu'avec l'instauration de l'écotaxe sur les appareils électroménagers les vendeurs sont dans l'obligation de reprendre l'ancien matériel lors de l'achat d'un neuf. Vous pouvez également les porter à une association (ex.: Emmaüs) qui réparera votre objet usagé pour en faire profiter des gens dans le besoin.

Toujours au chapitre des ordures et autres détritissés rappelons que plus de la moitié sont recyclables à condition que chacun d'entre nous contribue au tri sélectif. Pour cette raison, comme l'évoque le maire dans son éditorial,

nous serons amenés à installer sur le territoire de La Jarne de nouveaux conteneurs (enterrés si possible !). N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions sur ce sujet.

Le Maire et son Conseil municipal peuvent répondre à toutes vos questions concernant la gestion des déchets et prochainement une réunion publique d'information sera organisée sur le projet de déchetterie à La Jarne

(*) Chaque français produit chaque année 12,3 kg d'encombrants ménagers et 5,7 kg de déchets électriques soit un poids théorique de 45 tonnes pour l'ensemble des Jarnais ! (chiffres Ademe).

Jérôme Goyallon
Adjoint délégué à l'Urbanisme
et au Développement Durable

TRAVAUX RUE DE BUZAY

La RESE (Régie d'Exploitation du Service d'Eaux) en partenariat avec le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime procède au remplacement de la conduite d'eau de la rue de Buzay. Le coût des travaux se décompose ainsi :

- 35 000 € pour la conduite principale représentant 200 mètres linéaires, pris en charge par le Syndicat des Eaux.
- 19 000 € pour la reprise de 13 branchements chez les particuliers, pris en charge par la RESE.

Le remplacement de la conduite d'eau, qui date des années 50, s'inscrit dans le programme d'embellissement du centre bourg. Après la dissimulation des réseaux, les élus travailleront à la réhabilitation de la rue.

PREVENTION ET CIVISME

Nous avons constaté à plusieurs reprises que les scellés des défibrillateurs ont été arrachés et notamment ceux de celui de la place de Liberté.

Ce geste d'incivisme entraîne un déclenchement alarme sonore et visuel. De plus, le fait d'arracher les scellés peut entraîner un dysfonctionnement du défibrillateur lors d'une intervention sur une tierce personne.

Cet appareil peut sauver la vie lors d'une attaque cardiaque, c'est pour cela que nous demandons à chaque parent de sensibiliser leurs enfants sur l'importance de tels dispositifs.

*Brigadier Chef Principal
Arnaud Pautrat*

((Défibrillateur

Deux défibrillateurs externes automatiques (DEA) sont maintenant en place dans la commune et opérationnels si nécessaire.

Leur localisation est la suivante :

- 1- Place de la Liberté, à côté du plan d'information
- 1- A l'extérieur de la salle des Quatre Chevaliers, côté tennis et complexe sportif

Règlement : Par décret du 04 mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser, en cas de besoin, les défibrillateurs externes automatiques.

La fibrillation ventriculaire est un trouble important du rythme cardiaque correspondant à une contraction très rapide, anarchique et inefficace des ventricules, provoquant des dommages irréversibles et souvent la mort très rapidement.

Dans cette situation, un choc électrique délivré par le défibrillateur par l'intermédiaire de deux électrodes permet au cœur de retrouver un rythme normal et surtout sa fonction de pompage.

Si cet acte de défibrillation est effectué rapidement, on augmente significativement les chances de survie. Pour apporter un ordre d'idée, on estime qu'une fibrillation non traitée dans les 7 minutes a une issue mortelle à 98% alors qu'avec une prise en charge plus précoce on peut atteindre 38% de survie sans aucune séquelle !

Ce choc ne fait courir bien sûr aucun risque à la victime car l'appareil détermine automatiquement la nécessité des chocs.

La maintenance de ces appareils est effectuée par les services de la mairie et concerne surtout la surveillance de la durée de vie des piles et batterie qui équipent l'appareil ainsi que les dates de péremption des électrodes et un autotest périodique de l'ensemble.

Nous restons à votre disposition afin de refaire à nouveau en mairie des mini séances de formation pour les personnes qui le souhaitent.

*Olivier Molant
Adjoint délégué aux Finances, Bâtiments
communaux et Administration générale*

((Repas des Aînés

Samedi 13 octobre, le CCAS a proposé un déjeuner spectacle aux aînés de la commune. Bravant le vent et la pluie, 120 personnes se sont retrouvées à la salle Mélusine autour de notre doyenne que tout le monde appelle « Mamie Lucienne ». A bientôt 105 ans, Lucienne Pommier nous donne à tous une leçon de vie !!

Dans son allocution de bienvenue, le Maire a remercié toutes les personnes présentes et a rendu un hommage particulier à Nelly Goacolo, secrétaire du CCAS. En effet, Nelly gère administrativement le CCAS dans toutes ses missions. A la fin de l'année, elle quittera son poste pour bénéficier d'une retraite bien méritée. C'était donc la dernière fois qu'elle organisait ce repas tant apprécié. Après un moment d'émotion, Monsieur le maire a présenté celle qui doit la remplacer. Il s'agit de Pascale Martin bien connue en mairie. « On ne change pas une équipe qui gagne » mais parfois nous y sommes contraints.

Autre changement dans l'équipe dirigeante, Barbara de Montbron remplace Annie Merveilleux (appelée vers d'autres missions) comme vice-présidente du CCAS.

Tout le monde souhaite à la nouvelle équipe les mêmes succès !!

Puis, Guy Coursan aborde le problème des aides que la commune peut apporter aux administrés. En effet une bonne connaissance de la population est capitale

pour être le plus efficace possible. Pour aider quelqu'un, il faut identifier et la personne et le besoin. Or, parfois, les gens ne se font pas recenser, ne sont pas connus en mairie, donc les informations n'arrivent pas jusqu'à nos oreilles.

Monsieur le Maire demande à toute l'assemblée de jouer le jeu de la solidarité et d'informer l'équipe du CCAS de toute inquiétude concernant un voisin, une voisine, qui pourrait rencontrer des difficultés de tous ordres.

Après quelques applaudissements, arrive le moment de passer à table. Un repas préparé par Monsieur Arsonneau est servi sur des tables bien dressées.

Une animation ponctue cet après-midi, le groupe « Art N.J Ecole et Compagnie » nous ramène musicalement quelques années en arrière.

« Il n'est de bonne compagnie qui ne se quitte », vers 18 heures, les porte-manteaux se vident et tout le monde souhaite se revoir rapidement.

L'équipe du CCAS



((Comité des Fêtes

La saison 2012 va bientôt s'achever et celle du Comité des Fêtes fut encore riche.



Le festival des Mercredis Éclectiques devenu maintenant un classique incontournable de la scène musicale locale a encore battu ses records d'audience. En 9 concerts, du 9 mai au 6 juillet, vous étiez en moyenne plus de 250 par concert soit une affluence totale de 2300 spectateurs sur l'ensemble du festival.

Quelques moments forts du festival :

Le concert d'ouverture le 9 mai ; concert de tous les records avec 330 spectateurs dans le théâtre de verdure et sur scène la vingtaine de musiciens de l'orchestre A PIACERE dirigé par Patricia Kieffer pour accompagner le récital d'Émilie Marsh et son pianiste arrangeur Etienne Champollion.

Un Concert en extérieur sous un soleil radieux dans une ambiance bucolique qui n'a hélas pas inauguré de la suite car la météo plutôt pluvieuse et fraîche de ce printemps nous a contraint à nous replier dans la salle plus souvent que souhaité, ceci heureusement n'altérant pas la qualité musicale des groupes que nous avons reçus.

Citons entre autres Jean Luc Chevalier, un grand nom du jazz qui a positivement impressionné le public par sa technique et son jeu caractéristique qui fait sa renommée sur les scènes internationales depuis presque 40 ans.

N'oublions pas SKILDA un groupe venu de vraiment loin pour un show techno électro pop, nos amis des Portraits qui ont quitté Londres où ils « tournent » désormais pour nous délivrer, deux ans après leur premier passage, leurs nouvelles chansons pop et

tous les groupes locaux des Zépïc'Ouriens à HAL en passant par Shadja, le plus jarnais de tous, qui ont fait sonner beau et fort la maison Mélusine avec des concerts que nous sommes heureux de vous offrir et qui participent au rayonnement de notre village (une vingtaine d'articles dans plusieurs journaux et 10 passages sur France Bleu La Rochelle de qui nous sommes désormais partenaires).

Le Comité des Fêtes est déjà en train de préparer la saison prochaine. Le programme sera disponible dès Janvier. Il comportera encore de beaux rendez-vous. Pour vous donner une petite idée, le concert d'ouverture mettra à l'affiche Ronnie CARYL, le guitariste de Phil COLLINS.

D'ici là le Comité vous proposera de nouveaux rendez-vous, par exemple nous accueillerons le salon départemental

de l'Orchidée les 9 et 10 mars 2013, une première pour La Jarne et une autre soirée le 16 mars.

Mais nous ne pouvons pas terminer l'année sans vous convier au réveillon de la Saint Sylvestre.

C'est donc traditionnellement lundi 31 décembre à 20h30 que nous vous attendons à la Salle Mélusine pour fêter le passage vers 2013 avec une soirée animée par l'Orchestre de Jean Pierre ROY (très apprécié il y deux ans) et un repas de gala préparé par Bel Air Traiteur. Et bien sûr cotillons et soupe à l'oignon...

En attendant, le Comité des Fêtes vous souhaite une heureuse fin d'année.

Le président
Vincent COPPOLANI

Au menu

Soupe angevine et ses 3 canapés.

Trio de foie gras (crème brûlée au foie gras, foie gras mi-cuit et mousse de foie gras)

Pavé de bar en écaillé de pomme de terre

Trou charentais : sorbet passion liqueur de cognac

Tournedos de canard au miel et ses garnitures

Fromages

Dessert : Rubis sphère au cœur fruits rouges

Le prix est de 72€ / pers ; vins et café compris (tarif inchangé par rapport à l'an passé !)

Champagne : 20€ la Blle

Renseignements et inscriptions dès à présent sur notre site www.CDFajarne.fr

Ou par tel au

05 46 28 40 72 ou 06 02 50 73 90

Un conseil, ne tardez pas trop, l'an passé nous affichions complet au 1er décembre...

((Le Club des Aînés Ruraux

Les activités de notre club sont toujours nombreuses et variées. Un repas froid nous a réunis au mois de juillet ; fermé en août, le club a repris en septembre : quelques adhérents sont partis 8 jours en Alsace tandis que d'autres, plus sportifs, ont fait une sortie à bicyclette avec pique-nique dans l'île de ré.

Fin septembre également, deux marches ont été organisées, l'une à Thairé et l'autre à Dompierre sur Charente, dans le cadre d'une action humanitaire « Solidarité Madagascar » au profit de laquelle nos marcheurs ont pu acheter des boîtes de gâteaux.

En octobre, une grande rencontre départementale de tarot a eu lieu à Varzay et un concours de belote au Thou. En novembre, c'est un spectacle de comédie musicale qui est prévu à Saujon.

Le club se réunit tous les jeudis à 14h salle Mélusine et vous pouvez participer également à d'autres activités, comme la randonnée par exemple, certains membres de notre club se joignant au club de marche de La Jarne.

Venez nous rejoindre !

*Colette Planchot
la secrétaire du Club des Aînés Ruraux*



((TRAC EN SCÈNE reprise des activités



octobre avec leur professeur Lily PAS-CAUD. Ils prépareront également un spectacle prévu pour la fin de l'année en mai ou juin.

Cette année l'association enrichit encore son activité avec la réalisation d'un projet qui a mûri au cours des deux dernières années. L'idée majeure est d'associer création théâtrale et histoire du patrimoine local sur le thème du XVIII^e siècle. Le parc du château de BUZAY offre pour cela un cadre unique et somptueux.

le début des travaux de création d'un jardin potager qui servira de « décor » à des animations théâtrales et historiques présentées le 1^{er} juin prochain à l'occasion de la journée nationale des Parcs et Jardins.

L'entreprise est vaste, elle n'en est qu'à son balbutiement. Si le public y adhère, elle pourra se pérenniser dans le temps en s'étoffant davantage. Mais ceci constituera d'autres histoires dans l'Histoire de LA JARNE et de BUZAY.

Théâtralement vôtre,

TRAC EN SCÈNE

La cinquième saison de la troupe de théâtre **TRAC EN SCÈNE** a débuté en septembre avec la reprise des répétitions en prévision du spectacle programmé les 5, 6 et 7 avril 2013 à la salle Mélusine. Cette année, deux pièces en un acte seront proposées : « Pile poil » et « Vendredi 13 ».

Les juniors de l'association ont repris quant à eux les cours de théâtre début

Après des mois de réflexion, d'imagination, de discussions, de prises de contacts, de conseils et d'écriture, le projet est entré dans sa phase de préparation.

Fin septembre des membres de la troupe Trac en Scène, Diane et Guy De MONTBRON, des amis intéressés par le projet et un paysagiste professionnel se sont retrouvés dans le parc du château. Au menu de cette journée,

Contact association :
Jean-Christophe MÉREAU
06 82 66 50 85
ou trac-en-scene@orange.fr
adresse du nouveau site internet de l'association : trac-en-scene.org

((Le comité de jumelage franco-allemand



C'est du 21 au 31 Août cette année qu'a eu lieu l'échange franco-allemand organisé par le comité de jumelage intercommunal. Un groupe de 25 français du Canton de La Jarrie a donc été reçu chaleureusement dans des familles pendant une semaine complète à Eddelak et ses environs. Nos amis allemands nous avaient concocté un programme officiel allégé, mais très intéressant, laissant ainsi plus d'initiatives aux familles d'accueil toujours très dévouées et soucieuses de rendre notre séjour des plus agréables.

Outre la soirée conviviale à l'hôtel Suhr et le « kloatscheeten » traditionnel, jeu local de palet qu'on fait rouler sur les petits chemins d'Eddelak, nous avons eu le plaisir de visiter la jolie ville hanséatique de Lüneburg, petite sœur de Lübeck par son architecture particulière et son atmosphère. L'après-midi nous avons découvert en calèche la célèbre « Lüneburger Heide » toute proche. C'est un parc national de 25 km² couvert de bruyère qui attire en grand nombre les amoureux de la nature, à pied, à cheval ou à ... vélo. (les voitures y étant rigoureusement interdites).

Nous avons aussi passé un joyeux après-midi à la brasserie « Dithmarscher » de Marne. Après la visite commentée de la fabrication de la bière la plus consommée au Dithmarschen, nous avons eu droit à une dégustation des diverses bières de leur production.

La semaine a passé trop vite et comme chaque année, les cœurs étaient gros au moment du départ. Nous nous

sommes donnés rendez-vous courant juin 2013, la date exacte n'étant pas encore établie.

Au retour, nous avons fait une halte au village sans rues de Giethoorn, la Venise verte hollandaise, dont la création a, à peu de choses près, la même origine que celle du marais poitevin, et les maisons aux toits de chaume qui bordent les canaux en font un lieu enchanteur. A l'aller, nous avons visité Maastricht, ville très animée où la vie semble plutôt agréable et le château de Bückeburg en Allemagne

Les personnes qui seraient tentées de participer à ces échanges peuvent prendre contact avec M. Jean Dollo, délégué communal de La Jarrie, ou Mme Danièle Poupard, présidente du comité de jumelage (05 46 35 45 81 / jfa.lajarrie@orange.fr)

Danièle POUPARD

Amicale d'Anciens Combattants de LA JARNE

Le dimanche 11 novembre, nous commémorerons l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale.

A 10 H, rassemblement au monument aux morts pour la cérémonie.

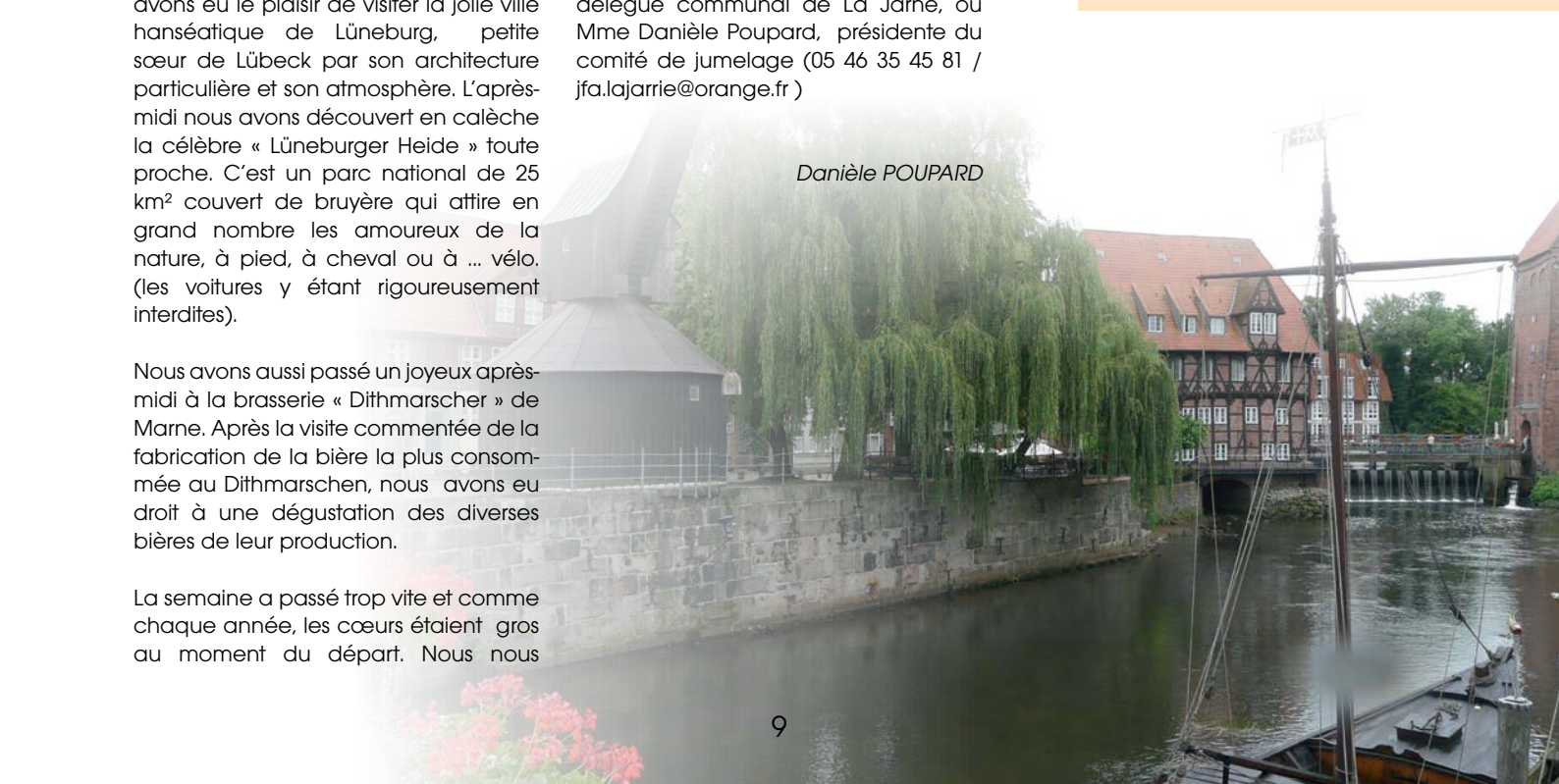
La Marseillaise sera chantée par les enfants des écoles.

Jarnais, venez-vous joindre à nous.

Merci.

Roger Besse

Président de l'Amicale des Anciens Combattants



((Société Hippique Aunis La Rochelle-La Jarne

SAISON 2012/2013

La saison 2012/2013 est lancée à la Société Hippique Aunis La Rochelle-La Jarne!

Le club hippique reste leader dans la région et le département avec plus de 600 adhérents répertoriés à ce jour.

Cette saison sera placée sous le signe de l'amélioration et de l'évolution. En effet, le centre équestre se verra doter d'ici 8 à 10 mois de **10 nouveaux boxes** lui permettant d'accueillir de nouveaux propriétaires et d'améliorer ses infrastructures (rénovation des stalles à suivre).



La compétition reste plus que jamais à l'ordre du jour avec une **médaillé de bronze remportée lors de l'Open de France 2012** de Lamotte-Beuvron dans l'épreuve club2 par équipe, une **médaillé de bronze au championnat régional Amateur de Chalais** en Hunter et enfin

une **médaillé d'argent par équipe au championnat régional Amateur** par équipe à Niort.

A ne pas rater le **Noël des chevaux !!! Le père Noël passera à la SHA le dimanche 16 décembre** dans sa calèche remplie de bonbons après une journée riche en démonstrations équestres, jeux à pied et à cheval, déguisements de shetlands et plein de surprises qui enchanteront petits et grands!!

En compétition, les cavalier(e)s et les enseignant(e)s du club participeront, tout au long de la saison, à des concours CSO, Hunter et Horse ball (club et amateur) départementaux, régionaux et nationaux.

Le club recevra également un certain nombre de **concours et championnat Amateur et club** : (certaines restent à confirmer par le CDE17 et le CRE)

Concours niveau Amateur

Le **17 et 18 nov**, épreuves 1m à 1m20 – Championnat Régionale Enseignants – Finale Challenge Destrier

Le **9 décembre**, Concours Hunter

Le **17 février 2013**, Concours Hunter Amateur ouvert aux club2

Concours niveau Club 1, 2 et 3

Le **8 février 2013**, Concours CSO

Le **3 mars 2013** : Concours CSO

Cette année encore, le centre équestre de La Jarne propose grands nombres de disciplines: **Reprises adultes et enfants tous niveaux, animations les dimanche pour les petits et les grands avec**

Equifun, pony games et challenges internes, Saut d'obstacles (CSO), Hunter, Horse ball, Balades, Stages dressage avec des intervenants extérieurs, ...

Au programme donc, **loisirs, compétitions, Stages, balades, jeux, baptêmes... de quoi répondre à tous ceux que le monde du cheval attire !!**

Contact :

Société Hippique Aunis La Rochelle-La Jarne

Ferme Saint-Mathurin

17220 LA JARNE

Tél: 05 46 44 32 34

Email: societehippiqueaunis@bbox.fr

Horaires, infos et vidéos sur notre site:

<http://sha-larochelle.ffe.com/>

Communication :

Sophie Mestre

06 73 67 12 60

sophie.mestre17@gmail.com



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'ACCA compte cette année 38 adhérents : 24 sont jarnais et 14 sont hors commune.

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 9 septembre 2012 à 8h et cette première journée s'est très bien passée malgré la sécheresse qui a perturbé le flair de nos chiens.

Grâce à une bonne relation avec les agriculteurs qui nous avaient conservé du couvert végétal, nous avons pu chasser correctement.

Aucun problème n'est à déplorer, nous essayons de partager la nature du mieux possible.

Perdreux, lièvres et palombes sont au rendez-vous grâce à une bonne reproduction et une gestion raisonnée. La saison de chasse s'annonce donc bien.

A bientôt

Gilbert Verdeau

Président de la Société de Chasse

((Club de G.Y.M. Gymnastique - Yoga - Marche

Les activités du club ont repris dès le 3 septembre, avec un vif intérêt de tous les membres.

Cette année, en plus des 4 cours de yoga (méthode qui repose sur le souffle, les postures et la concentration) du mercredi après-midi, nous avons mis en place un 5ème cours de yoga Iyengar, le lundi soir. Ces cours sont destinés à ceux et celles qui souhaitent retrouver

de la souplesse et du tonus musculaire, et qui veulent aller plus loin dans la maîtrise de leur corps. Si vous voulez nous rejoindre, il reste encore quelques places.

Le 16 septembre, le vide grenier organisé par les « Guiboles Jarnaises » a été couronné de succès. La place de la Liberté a été envahie par les exposants et les visiteurs se sont attardés jusqu'en début de soirée.

C'est également par une belle journée d'été indien que, le lundi 1er octobre, les marcheurs sont allés randonner dans l'île de Ré, sortie toujours très appréciée après l'affluence des vacances.

Marie Pierre Guillas
Présidente du club de G.Y.M.



j e u n e s s e

((Légumes anciens à la cantine de La Jarne

Comme chaque année, pendant la semaine du goût, les cuisinières du restaurant scolaire de la Jarne ont élaboré un menu spécial qui se substitue au menu à thème proposé chaque mois.

Du 15 au 19 octobre, un légume ancien a été mis à l'honneur. Les papilles de plus de 200 enfants ont été ainsi chatouillées par les carottes de couleur, le gratin de panais, le velouté de vieux

légumes, la salade de betteraves de couleur, les choux bicolores mais aussi par la courge spaghetti.

Ces différents légumes ont fait l'objet d'une présentation aux enfants lors de l'annonce du menu par le personnel d'animation.

Pour terminer la semaine du goût et pour ne pas déroger à la tradition

instaurée depuis quelques années, le vendredi a été le jour du « menu couleur » : c'est le « marron », couleur de l'automne, qui a été choisi cette année... Les enfants, comme le personnel, ont été encouragés à porter soit un vêtement soit un accessoire de cette couleur.

Annie Merveilleux
Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à l'Enfance-Jeunesse

ENQUETE PETITE ENFANCE

Dans le cadre du développement de sa politique Enfance Jeunesse, la commune de La Jarne aimerait implanter sur son territoire une structure d'accueil Petite Enfance sous une forme qu'il reste à définir.

Pour connaître les besoins en la matière, par le biais de la CAF, un questionnaire a été adressé à tous les parents d'enfants de moins de trois ans ainsi qu'aux futurs parents.

La date de remise avait été fixée au 30 septembre 2012.

A ce jour trop peu de questionnaires nous ont été retournés.

Pour pouvoir en retirer des renseignements exploitables, nous vous proposons donc de repousser cette date au 15 décembre 2012.

Si vous ne possédez plus ce document, vous pouvez vous le procurer en mairie. Merci d'avance de consacrer un peu de temps à cette enquête.

Annie Merveilleux
Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à l'Enfance-Jeunesse

((Des enseignants en Pologne

La première rencontre du projet Comenius de l'année s'est déroulée à Cracovie du 16 au 20 octobre. Mmes Teyssède et Larmaillard y ont retrouvé leurs collègues de Pologne, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre afin de préparer les activités d'échange et de coopération de l'année.

Elles ont été accueillies par les enfants de l'école de Warzencycach qui leur avait préparé un beau spectacle. Ces derniers ont fait, entre autre, une démonstration de leurs danses folkloriques.

Les enseignantes se sont aussi rendues dans les classes afin de découvrir le système éducatif polonais et ont pu ainsi échanger sur leurs différentes pédagogies avec les professeurs polonais.

Le maire de la commune a également tenu à recevoir tous les enseignants du projet à l'hôtel de ville.

Ce voyage a permis non seulement de rencontrer des collègues d'autres pays mais aussi de découvrir des aspects historiques et géographiques de la région.

Mmes Teyssède et Larmaillard



((Bulletin d'infos de « la smala »



L'année a repris avec le départ d'Anne Saussereau vers Aytré et l'arrivée d'Olivia Milliot sur La Jarne.

La Smala garde son rythme, avec des matinées d'accueil pour les animations autour du jeune enfant, de 9h30 à 11h30, les lundis et jeudis. Certains temps sont ouverts aux familles, d'autres réservés aux assistantes maternelles du secteur.

Les après-midis, tous les lundis et un jeudi sur deux, des permanences de bureau permettent d'aborder toutes les questions relatives à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

En novembre 2012, pour les assistantes maternelles ainsi que les familles, nous commençons une session d'animations à l'éveil musical du tout petit, avec Bruno Benoist alias Noé. Les premières séances sont programmées les lundis 12 novembre et 3 décembre, une à 9h45 puis une à 10h45, sur inscription préalable.

Bruno Benoist nous accompagnera également pour la fête de Noël de La Smala le lundi 17 Décembre à 10h. A très bientôt!

Olivia Milliot
Responsable du RAMPE
05 46 44 41 05
smalalajarne@yahoo.fr

((Comme chaque année...

Comme chaque année, début juin avaient lieu place de la Liberté les courses à pied de l'école.

Comme chaque année, fin juin la cour de l'école de « La Pierre levée » était en pleine effervescence. Les enfants dirigés « de mains de maîtres » offraient à leurs parents : saynètes, chants et danses endiablées.

Comme chaque année, quelques jours plus tard, il n'y avait plus personne dans la cour de l'école. L'été, synonyme de grandes vacances, était arrivé.

Comme chaque année, deux mois plus tard la cloche a sonné, c'était la rentrée. Le mardi 4 septembre entre 8 h 15 et 8 h 30 plus de 200 élèves accompagnés de leurs parents franchissaient la grille de l'Ecole Primaire. Certains étaient même très en avance sur l'horaire ! Pour d'autres, c'était la grille de l'école maternelle qu'il fallait franchir pour la première fois, avec parfois des larmes, et quand l'un se met à pleurer, les autres...

Mais aujourd'hui il n'y a plus de pleurs, à croire qu'ils ont compris que cette histoire d'école ça allait durer très... très longtemps !!!

Et comme chaque année également, une pensée émue pour les anciens élèves qui, l'an passé, étaient les « grands » à La Jarne et sont devenus les « petits » du collège ! Mais certains à la descente du bus reviennent faire un « coucou » ou un « bisou » à leurs maîtres, comme quoi l'école de La Jarne, c'était pas si mal !!!

A croire, donc, qu'il ne se passe pas grand chose à La Jarne avec « comme d'hab » toujours 6 classes en primaire, 3 classes en maternelle, le périscolaire ouvert dès 7h30 le matin et jusqu'à 18 h 45 le soir, l'aide aux leçons 3 fois par semaine avec des bénévoles toujours aussi attentionnées et une cantine qui fait maintenant partie des rouages scolaires !

Et pourtant...

il y a deux nouveautés à La Jarne :
l'ouverture du Local Jeunes destiné au 12/16 ans
l'ouverture du Centre de Loisirs pour les 3/12 ans

Pour mener à bien ces projets, la commune a choisi de faire appel à l'association Angoul'loisirs, avec laquelle, depuis déjà quelques années, il avait été établi un partenariat et dont beaucoup de parents utilisateurs reconnaissent le savoir faire.

• **Le Local Jeunes** : en effet, le 3 juillet dernier, une nouvelle structure ouvrait ses portes pour permettre à Tony, l'animateur, d'accueillir les jeunes jarnais de 12 à 16 ans. Pendant la première quinzaine de juillet une quarantaine d'enfants sont allés voir..., certains sont restés, y ont pratiqué des activités, ont beaucoup discuté, commençant même à échafauder des projets. Certains soirs, ils se sont retrouvés autour d'un barbecue très animé.

Depuis la rentrée, ces jeunes reviennent les mardis et vendredis de 16h30 à 19h et les mercredis et samedis de 14 h à 19 heures. Leurs projets commencent à se structurer, c'est à eux en effet de décider ce qu'ils veulent faire de cet espace.

Faisons leur confiance et souhaitons que beaucoup d'autres viennent les rejoindre !

• **Le Centre de Loisirs**, quant à lui, a ouvert ses portes, le mercredi 5 septembre dans les locaux de l'école maternelle dédiés également au périscolaire.

En 2011, le questionnaire proposé par le cabinet ID&ES avait fait état d'un besoin sur la commune mais il n'avait pas pu donner avec précision le nombre de places qu'il fallait envisager. Nous avions alors projeté l'ouverture de 20 places alors que nous en avions 12 à Angoulins. Nous nous

apercevons aujourd'hui que la demande est bien supérieure aux prévisions mais nous sommes en fin d'année et nous ne pouvons, à notre grand regret, envisager, pour des raisons budgétaires, de financer une augmentation de cette capacité. Cependant, nous nous engageons à remédier à cette situation dès l'année prochaine en prévoyant dans notre budget cette dépense supplémentaire. Ce centre de loisirs ouvert tous les mercredis, a accueilli les enfants pendant les vacances de **Toussaint**. Par contre, il sera fermé aux vacances de Noël. Bien sûr, à midi, les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine.

Là aussi, au sein de cette structure, des projets commencent à se dessiner ; parions que dans les mois à venir vous en entendrez parler !!

Merci au personnel pour leur sérieux et leur dévouement.

Bienvenue aux nouveaux dans notre commune.

BON COURAGE ET BONNE ANNEE SCOLAIRE A TOUS.

Annie Merveilleux

Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires
et à l'Enfance-Jeunesse



Un jarnais champion de France : Yann Dupont

Au terme d'une très bonne saison durant laquelle il a remporté la majorité des régates nationales, Yann est devenu champion de France espoir de planche à voile RSX 8.5 à Brest fin août après 5 jours de course. Ce titre l'a qualifié pour le championnat du monde à TAIWAN du 20 au 27 octobre. Il s'y est rendu avec l'équipe de France composée de 3 garçons et de 2 filles. Il en revient avec une très belle 4ème place et la tête pleine de souvenirs. Etudiant à l'EIGSI il se replonge désormais dans ses études.



yann972.over-blog.com

Local Jeunes

Association de jeunesse et d'éducation populaire de loi 1901

20 ANS Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire

L'Espace Projets Jeunes LA JARNE

Ca y'est! C'est la rentrée !!

L'Espace Projets Jeunes ouvre pendant la période scolaire

Tu peux venir découvrir de nouveaux temps d'activité et de loisirs grâce aux espaces de rencontres, d'échanges et de discussions avec d'autres jeunes et avec l'animateur.

Tu peux participer à l'élaboration de projets communs (séjours à thèmes, bivouac, etc ...) au travers de réunions, d'actions, de sorties et de manifestations diverses

Veillées à thèmes

Laser game

Tournoi de baby-foot

Jeux de piste

Rencontres sportives

Contact :
Tony
Tel : 07-77-60-10-21
Mél : al-tony-ca@gmail.com
Complexe sportif des 4 chevaliers
17220 La Jarne

JOURS	HORAIRES	COMMENTAIRES
mardi	16h30-19h	Accueil libre et/ou activités programmées et développement de projets
vendredi		
jeudi	Fermé	
mercredi	14h-19h	Accueil libre et/ou activités programmées et développement de projets
samedi		
lundi et dimanche	Fermé	

Débats

Ateliers de création

Ateliers de cuisine

En collaboration avec :

LA JARNE

ALLOCATIONS FAMILIALES

Informations

L'église Notre Dame de La Jarne est une très belle église.

Certains habitants regrettent qu'elle ne soit pas ouverte régulièrement.
Pour que tous nous puissions en profiter, elle sera dès maintenant ouverte

tous les vendredis de 16 h à 18 h.

Deux personnes assureront la permanence.

N'hésitez pas, venez la visiter, la faire découvrir à vos enfants, vous recueillir, rencontrer quelqu'un.

L'équipe paroissiale

((Information sur le service d'aide à domicile (ADMR)

Vous avez besoin d'aide ?

- Vous avez besoin d'être secondée pour une grossesse difficile, une naissance, une adoption...
- Vous devez faire face à une maladie ou à un accident d'enfant, à la maladie du père,
- Vous traversez une période de surcharge de travail ou de stress qui modifie de façon importante votre mode de vie,
- Vous reprenez un emploi après une longue période d'arrêt ou une formation professionnelle.

L'**ADMR** intervient chez vous de manière rapide pour répondre à vos difficultés.

Cette association vous propose une aide pour les tâches quotidiennes : aide à la préparation des repas, à l'entretien courant du linge, du logement, aide à la toilette...

Toutes les familles allocataires de la CAF et ayant des enfants de moins de seize ans peuvent bénéficier de ces services.

Dans tous les cas, une participation financière est demandée à la famille (coefficient CAF).

L'association effectue toutes les démarches pour obtenir la prise en charge de la CAF (ou d'autres organismes sociaux le cas échéant).

L'association enverra chez vous, pour une durée ponctuelle correspondant à vos difficultés, une professionnelle formée et qualifiée.

Une auxiliaire familiale ou une auxiliaire de vie sociale pour aider les parents ou les suppléer dans les tâches quotidiennes.

Une technicienne de l'intervention sociale et familiale pour organiser ou réaliser à partir du domicile les activités de la vie quotidienne et l'accompagnement éducatif des enfants, pour favoriser l'autonomie des personnes.

ASSOCIATION LOCALE ADMR D'AIGREFEUILLE

1 rue des Ecoles 17290 AIGREFEUILLE tél : 05 46 35 46 30

((MPH 17

La Sté MPH 17 a été créée en 2007 et depuis deux ans est administrativement implantée sur La Jarne , 53 bis route Nationale.

MPH ou Menuiserie Pose Handicap est une société de menuiserie spécialisée dans les agencements intérieurs (agrandissement de portes, modification de salle de bains ou cuisine) et extérieurs (rampe d'accès, main courante...) pour les personnes à mobilité réduite et pour personnes âgées.

Nous faisons également toute menuiserie générale : parquet, dressing, fenêtres, volets, terrasse, portail, clôture... ainsi que la serrurerie.

Nous avons un large éventail d'activités, notre effectif est de 3 salariés et notre atelier est situé sur la commune de Dompierre sur Mer.

Christophe Roynet
mph17@live.fr

INFO EMPLOI

LA GENDARMERIE RECRUTE
Téléphoner à la brigade de
LA JARRIE : 05 46 35 80 06

((Programme « Habiter Mieux » de la Charente Maritime

Destination : Bulletins municipaux ou communautaires

La lutte contre la précarité énergétique de certains logements constitue un enjeu majeur sur le plan environnemental, économique et social. Ce phénomène touche durement les familles les plus modestes et particulièrement en Charente.

C'est pourquoi, le Département de la Charente Maritime a décidé de s'associer à l'Etat pour soutenir la mise en oeuvre du programme départemental d'intérêt général « Habiter Mieux ».

Ce programme est destiné à aider les propriétaires occupants aux revenus modestes, à financer des travaux d'amélioration de leur logement afin

qu'ils puissent mieux se chauffer en réduisant leur consommation énergétique d'au moins 25 %. Il comprend également un volet de traitement des logements peu confortables ou très dégradés.

Afin d'aider ces propriétaires à réaliser leur projet, le Conseil général met gratuitement à leur disposition un opérateur (le PACT) qui a en charge d'apporter une assistance technique et administrative aux différentes étapes de constitution des dossiers :

- diagnostic complet de l'état du logement et de sa performance énergétique avant et après les travaux

- soutien dans le suivi des devis et des travaux

- soutien dans le montage des dossiers de demandes de subventions auprès des différents financeurs jusqu'à réception des travaux et obtention des aides sollicitées.

Propriétaires, vous avez un projet d'amélioration de votre logement ? Adressez vous au :

PACT de la Charente Maritime

110 Grande Rue

17180 Périgny

Sandrine GIROIRE au 05 46 07 49 87

www.pactdescharentes.org

Des siècles de calamités à La Jarne et en Aunis

(2^{ème} partie)

1789 : commencement de la Révolution Française, dont nous savons que la disette due aux conditions climatiques constitua l'une des causes du déclenchement. Au cours des siècles, disettes et famines s'étaient succédées.

Ainsi, en 1325, la récolte du vin de la banlieue de La Rochelle fut si mauvaise qu'il fut permis, exceptionnellement, d'introduire dans la ville du vin provenant d'autres régions. Quant au blé, la question se pose en 1454 : « Charles VII, considérant la petite quantité de grains que produisent les environs de La Rochelle, exempta les marchands qui en apportèrent, par terre ou par mer en cette ville, du droit ordinaire de 12 deniers par livre. » Mais incidemment, nous apprenons qu'en 1422 des habitants d'Aytré et de L'Houmeau, et nous pouvons ajouter La Jarne, n'ont pas pu labourer leur terres du fait des intempéries, de la guerre et des Espagnols « qui, l'an passé, étaient en ce pays et qui avaient mis lesdits lieux comme déserts ».

Dans les conséquences des épidémies, nous verrons les suites de la peste entre 1500 et 1515, et à la misère sévère de 1685 succèdent la sécheresse en 1735 qui prive La Rochelle d'eau, et surtout les années terribles de 1738 à 1740. Le marquis d'Argenson, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Louis XV témoigne : « Les hommes mouraient dru comme mouches de pauvreté et broutant l'herbe » et n'exagère peut-être pas en affirmant qu'il était « mort plus de Français de misère, depuis deux ans, qu'en avaient tué toutes les guerres de Louis XIV ».

Les violences qui ont eu cours à Paris en 1789 causées en partie par la famine sont bien connues. Qu'en était-il en Aunis ? « Dès l'hivers 1788-89, la rigueur exceptionnelle de la saison, la cherté du pain et la cessation des travaux avaient porté la misère à son comble. Les distributions de pain et de bois n'avaient apporté de soulagement qu'à un bien petit nombre ». Grâce à l'initiative du duc de Maillé, commandant en second de la ville de La Rochelle, le pire est évité. Mais la question se repose l'année suivante. Sur ordre du ministre Necker, les 200 tonneaux de grain déchargés du navire le prince William dans le port de La Rochelle devaient aller à Marans.

A la suite d'un début d'émeute le 19 mai 1790, un quart du chargement fut prélevé pour être distribué à la population de la ville et des communes voisines dont La Jarne, ainsi qu'aux plus nécessiteux.

La question se renouvelait les années suivantes : en 1793, les boulangers sont tenus de faire du pain avec un tiers d'orge, et interdiction d'en cuire plus pour autant. Le 15 janvier 1795, le conseil général avait taxé la ration de pain à une livre par personne, une livre et demie pour ceux qui exerçaient des travaux pénibles ; le 17 février les officiers municipaux portent le prix de ce pain détestable nommé pain de l'égalité à 15 sous la livre bien que son coût fut revenu à 20 sous, la commune supportant la différence. Notons qu'aux diverses causes qui expliquaient la disette s'ajoutait l'anéantissement du commerce causé par la flotte anglaise au point de faire monter le prix du sucre à des prix astronomiques. Ajoutons la dévaluation des assignats qui faisaient monter le coût d'un tonneau de vin rouge à 36 ou 40000 francs papier.

Pour être complet, il faut ajouter à toutes ces épreuves de la population les épidémies causées certainement par une hygiène défectueuse, mais surtout par les famines et les guerres. Quelques dates ont émaillé le cours de l'histoire de l'Aunis en général et plus précisément notre commune.

Commençons par la peste et la famine qui dévastèrent la France, pourtant pendant la période de paix de 1500 à 1515. A la Rochelle, presque tous les officiers de la commune avaient pris la fuite : le mal fit des progrès d'autant plus rapides dans la cité, qu'aucune mesure n'était prise pour arrêter la contagion. Le maire fut forcé d'user de contrainte pour ramener à leur poste les magistrats que la terreur en avait éloignés, mais qui malheureusement par leur fuite avaient contribué à disséminer la contagion dans les communes des environs. Aux horreurs de la peste se joignirent bientôt celles de la famine. La récolte manqua entièrement faute de bras pour labourer et ensemer les terres. Dans l'Aunis, le prix du froment monta à dix et onze sous le boisseau de Marans, ce qui était un

prix excessif. Déjà depuis longtemps le peuple mourait de faim et de misère, lorsque huit navires chargés de blé pour l'Espagne vinrent relâcher dans la rade de la Palisse. Le maire de La Rochelle les fit arrêter et conduire dans le port. Les capitaines furent contraints de vendre leur cargaison à la commune pour alimenter la ville et la banlieue.

La Jarne fut-elle affectée par l'épidémie causée par la mauvaise gestion de l'enlèvement des ordures à La Rochelle qui en 1554-1555 fit périr en quatre mois plus de 2000 personnes ? Ce n'est pas sûr. Mais par contre, elle ne dut pas être épargnée par l'épidémie de peste de 1568, ni par la « colique du Poitou », maladie proche du choléra qui sévit en 1573. Le 8 mai 1585, le Corps de la ville de La Rochelle rédigea une ordonnance sous le titre : Règlement pour la contagion sur les mesures à prendre vis-à-vis des maisons touchées par l'épidémie, le lieu de destination des malades et les modalités d'enterrement.

Ces prescriptions servirent notamment en 1604 où un niortais apporta la peste à La Rochelle et villages environnants. Sont nommément cités entre autres Aytré, Tasdon et Saint Rogatien. Nous voyons mal La Jarne échapper à cette liste des Bourgs principalement maltraités.

Terminons cette liste par l'épidémie et famine à La Rochelle où 1/10^e des habitants sont frappés de « mortalité effrayante » à savoir 1 800 habitants sur 18 000 que compte la ville à cette époque.

En conclusion, notons que ces calamités étaient l'occasion de fonder des institutions destinées au secours de malades et indigents. Ainsi, après une cruelle épidémie qui suivit l'hiver rigoureux de 1709, Mademoiselle Forestier avec l'aide de l'évêque de La Rochelle, Mgr de Champflour fonda l'hôpital de Saint-Etienne pour recevoir les malades qui ne trouvaient plus de place dans les hôpitaux de la ville.

Ce regard jeté sur les calamités du passé n'est guère réjouissant. Encore n'avons-nous pas évoqué la succession des guerres. Puisse cela nous aider à relativiser nos malheurs présents.

Jean Vaillant